

## **La dyslexie**

La dyslexie est un trouble de la lecture qui se traduit par une **déficience au niveau de l'acquisition du langage écrit**. Touchant 3 à 5 % des enfants, il s'explique par une mauvaise liaison entre la partie du cerveau qui est responsable de la reconnaissance des mots et celle, responsable du langage.

La dyslexie touche donc directement la structure fondamentale du mécanisme du langage. La personne qui en souffre est incapable de manipuler des sons pour en faire des mots, c'est-à-dire d'associer un phonème à un graphème. Et ce, malgré les répétitions.

Ayant du mal à reconnaître ce qui est écrit, l'enfant dyslexique éprouve donc de grandes difficultés à parler, à lire et même à écrire.

## **La dysorthographe**

La dysorthographe, comme son nom l'indique, est un trouble de l'apprentissage qui se manifeste par une **déficience de la compréhension, de l'assimilation et de la mémorisation de l'orthographe**. Au même titre que la dyslexie dont elle est souvent la conséquence, elle est également le résultat d'une absence d'automatisation dans la correspondance phonème-graphème, mais à cela s'ajoute aussi une incapacité à se représenter visuellement les mots, par conséquent, la manière dont on devrait les écrire.

La dysorthographe fait partie des troubles de l'apprentissage les plus sévères et les difficiles à soigner. On la reconnaît aisément aux multiples erreurs de transcription et d'orthographe faites par l'enfant (omission, inversion ou substitution de lettres), malgré l'absence de toute éventuelle défaillance au niveau intellectuel.

## **La dysgraphie**

La dysgraphie est un trouble de l'apprentissage, qui se manifeste par des **difficultés à produire ou à reproduire de formes graphiques**. On la qualifie de trouble fonctionnel, car il y a absence d'automatisme du geste nécessaire à la réalisation ou à l'exécution de l'écriture dans les acquisitions fondamentales.

La dysgraphie est généralement causée par une mauvaise conversion graphème-phonème ou d'une défaillance praxie visuo-constructive : l'enfant ne peut pas gérer en même la pression qu'il doit exercer sur le stylo, la posture qu'il doit adopter et les mouvements qu'il doit exécuter.

À dissocier de l'agraphie, trouble causé par la perte totale de la capacité d'écrire, il s'agit d'un problème qui handicape sérieusement celui qui en souffre. Pouvant être lié à un trouble dyslexique ou dyspraxique, il a des impacts sur la forme des lettres, sur leur tracé ainsi que sur leur liaison.

Il se manifeste souvent, indépendamment de la volonté du dysgraphique, par une écriture très lente, car elle n'est pas automatique. Et dans certains cas, très rapide, car l'enfant n'a aucune maîtrise sur son geste.

Dans un cas comme dans l'autre, il en résulte une incapacité totale à écrire correctement, ainsi qu'une calligraphie illisible et peu soignée.

## **La dyscalculie**

La dyscalculie est un **trouble de l'apprentissage et du développement**, touchant la capacité d'un enfant à maîtriser les quantités numériques.

Cela dit, tout enfant rencontrant des problèmes dans l'apprentissage des chiffres ne souffre pas forcément de ce trouble. Les calculs ayant toujours été une matière qu'on appréhende, certains enfants les assimilent facilement et d'autres ont besoin de beaucoup plus d'efforts pour les maîtriser. Mais ils ne sont pas dyscalculiques pour autant !

On parle de dyscalculie lorsque les problèmes sont durables et lorsque l'enfant ne manifeste aucune souffrance dans les autres matières. Autrement dit, lorsque les difficultés apparaissent sans qu'il y ait déficience mentale, intellectuelle ou organique ; en l'absence de problème moteur et sensoriel ; et sans aucune anomalie neurologique ou psychique.

Ce trouble de l'apprentissage numérique se manifeste surtout à l'écrit. Touchant 4 % des enfants, tout sexe confondu, il est souvent apparenté à la dyslexie. Celui qui en souffre ne peut comprendre et bien moins assimiler le sens des nombres. L'absence de notion de quantité le rend incapable de compter, de lire ou d'écrire les chiffres, de faire des calculs, de faire la différence entre les différents signes et symboles et de mémoriser les tables d'addition et de multiplication.

Cette incapacité se traduit, sur le long terme, par de graves déficits en numérotation à la petite enfance et plus tard, en opération arithmétique, au raisonnement ainsi qu'à la géométrie.

## **La dysphasie**

On parle de dysphasie pour tous **troubles relatifs au langage oral**. Touchant 2 % des enfants, elle se traduit par une difficulté chez l'enfant à s'exprimer « normalement » de vive voix.

La dysphasie ne relève pas d'un trouble psychiatrique et n'est pas la conséquence d'une faible capacité intellectuelle. Même s'il est vrai que l'acquisition du langage est le premier signe d'intelligence chez l'Homme, un enfant peut être intelligent et souffrir en même temps d'un problème d'expression orale.

Ce déficit est généralement dû à un problème de réception. L'enfant dysphasique ne peut pas comprendre ce qui est dit et par conséquent, est incapable de reproduire le même son. Il peut également être le résultat d'un problème de production. Dans quel cas, l'enfant qui en souffre sait ce qu'il souhaite dire, mais n'arrive pas à l'exprimer avec des mots, et ce, parce qu'il n'est pas capable de programmer les sons adéquats.

Innée et souvent durable, la dysphasie fait partie des troubles les plus graves. Et ce, parce qu'elle touche directement la base fondamentale de tout apprentissage : le langage. Si elle n'est pas décelée et traitée à temps, c'est-à-dire aux environs de 3 à 5 ans, elle risque de dégénérer en dyslexie. Les conséquences sur la scolarité du dysphasique n'en seront donc que plus

importantes.

## **La dyspraxie**

La dyspraxie est un trouble qui se traduit par un **déficit au niveau de la planification et de la maîtrise des mouvements et des gestes**. Elle se manifeste par une incapacité chez l'enfant concerné à exécuter de manière automatique des gestes simples et précis, et ce, sans qu'il y ait problème de paralysie ou de parésie.

Trouble de développement dont la seule cause connue est la prématurité, la dyspraxie est une pathologie handicapante. L'incapacité de l'enfant à coordonner ses gestes le rend en effet incapable d'exécuter des mouvements volontaires, naturels et indispensables au quotidien : il est incapable de manger correctement, car cela implique de manipuler efficacement les couverts, il ne peut pas s'habiller seul, car cela signifie qu'il doit tenir et enfiler correctement ses vêtements, il ne peut pas avoir de bonnes notes en coloriage, car il ne peut pas maîtriser la tenue et le mouvement du crayon, il ne peut pas faire du vélo... À l'âge adulte, conduire une voiture peut devenir impossible, car en l'absence de contrôle, il peut se mettre en danger et devenir lui-même une menace pour autrui.

Chaque mouvement, qu'il soit simple ou complexe, nécessite chez le dyspraxique plus d'attention, de concentration et d'efforts. Sans cela, il devient très maladroit, voilà pourquoi, on parle également de « maladresse pathologique ».

## **Le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité)**

Le trouble **déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité**, communément appelé « TDAH » ou « Hyperactivité » est un trouble de l'apprentissage qui se traduit par des difficultés à se concentrer sur une tâche ou une activité précise.

Le TDAH se traduit par trois caractéristiques : l'inattention, l'impulsivité et l'hyperactivité. Toutefois, un enfant peut souffrir de trouble déficit de l'attention sans forcément être hyperactif. On parle alors de pseudohyperactivité.

Dits « hyperactifs », les enfants qui en souffrent sont incapables de rester attentifs et subséquemment, de mener à bien un projet jusqu'à son terme : voilà pourquoi, ils rencontrent de grandes difficultés scolaires. Ils sont aussi particulièrement turbulents, ne peuvent pas rester en place, ont du mal à respecter les consignes, n'ont aucune notion des règles établies et peuvent être considérés comme des enfants « rebelles et mal élevés ».

Le TDAH est, par ailleurs, un trouble qui peut devenir dangereux s'il n'est pas diagnostiqué à temps. Les enfants non traités ont en effet jusqu'à 50 % de risque d'échec scolaire et 30 % de risque de démêlés avec la justice à l'âge adulte.